

Appel à la vigilance

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de l'expérience acquise par ses administrateurs, bénévoles, salariés, vacataires depuis près de 50 ans, accompagne des familles et personnes subissant ou ayant subi une emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

A l'occasion de la tenue du « 15^e festival international des traditions et spiritualités ancestrales » qui aura lieu du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mai 2025 à Septvallons (02), le CAFFES appelle le public à la vigilance.

Dans son rapport d'activité 2022-2024¹, **la Miviludes** (dont 35% des demandes reçues sur cette période renvoyaient aux « cultes et spiritualités) **informe le public** quant aux risques inhérents à l'adhésion aux pratiques néo-chamaniques, risques et faits dommageables qui se retrouvent au travers des récits des victimes et de leurs familles qui s'adressent à leurs services ou à notre centre. Ainsi, il convient de rester vigilants quant aux changements de comportement, à la rupture familiale, à la consommation de psychotropes ou à la participation à des techniques dangereuses (telles que les huttes de sudation), qui peuvent découler de l'adhésion à ces pratiques et entraîner une rupture avec la médecine conventionnelle et ainsi, une perte de chances de guérison.

Le CAFFES ne doute pas que, dans leur grande majorité, les thérapeutes et praticiens présents à ce festival ne manqueront pas de préciser que les techniques thérapeutiques qu'ils proposent ne peuvent se substituer à une prise en charge et à un avis médical. Mais il est possible que, parmi eux, d'autres exposants y fassent la démonstration de « pratiques non-conventionnelles à visée thérapeutique », régulièrement dénoncées par la Miviludes et pouvant déboucher sur des dérives à caractère sectaire.

Ces pratiques font également l'objet d'une vigilance accrue de la part du Conseil de l'Ordre national des médecins : « Les PSNC [pratiques de soins non conventionnelles] ne sont ni reconnues, sur le plan scientifique, par la médecine conventionnelle, ni enseignées au cours de la formation initiale des professionnels de santé »².

Pour ces raisons, le CAFFES renouvelle son appel à la prudence et invite le public à toujours se renseigner sur les pratiques qu'on lui propose mais aussi sur l'identité, les motivations, et le contexte dans lequel exercent celles et ceux qui les proposent.

L'équipe du CAFFES
Avril 2025

¹ <file:///N:/RAPPORTS/Miviludes/MIVILUDES-RAPPORT-2022-2024.pdf>

² Rapport publié en juin 2023 par le Conseil national de l'Ordre des médecins